

Nombre de membres au Conseil Métropolitain : 101 titulaires – 42 suppléants	Conseillers en fonction : 101 titulaires – 42 suppléants	Conseillers présents : 66 Dont suppléant(s) : 1 Pouvoirs : 17 Absent(s) excusé(s) : 30 Absent(s) : 6
---	---	--

Date de convocation : 12 décembre 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL METROPOLITAIN

Séance du Lundi 18 décembre 2023,
Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.
Secrétaire de séance : Pascal GAUTHIER.

Point n° 2023-12-18-CM-8 :

Rapport annuel développement durable de l'Eurométropole de Metz - année 2023.

Rapporteur : Monsieur Philippe GLESER


Le Conseil,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2311-1-1 et D. 2311- 15,
VU le Code de l'Environnement, et notamment son article L. 110-1,
VU le décret n° 2011-687 du 17 juin 2011 relatif au rapport annuel sur la situation en matière de développement durable dans les collectivités territoriales et Etablissements Publics de Coopération Intercommunale de plus de 50 000 habitants,
VU la loi n° 2021-1031 du 4 août 2021 de programmation relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales,
CONSIDERANT que le rapport développement durable permet de mettre en lumière la contribution effective des politiques de Metz Métropole aux finalités nationales du développement durable et aux 17 Objectifs de Développement Durable,

PREND ACTE de la présentation du rapport développement durable 2023 joint en annexe.

Metz, le 19 décembre 2023


Le Secrétaire de séance



Pascal GAUTHIER
Directeur Général des Services



Pour extrait conforme
Pour le Président et par délégation
La Secrétaire Générale



Marjorie MAFFERT-PELLAT

Résumé de l'acte

057-200039865-20231218-2023-12-DC8-DE

Numéro de l'acte : 2023-12-DC8
Date de décision : lundi 18 décembre 2023
Nature de l'acte : DE
Objet : Rapport annuel développement durable de l'Eurométropole de Metz - année 2023.
Classification : 8.8 - Environnement
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 21/12/2023
Numéro AR : 057-200039865-20231218-2023-12-DC8-DE
Document principal :

Historique :

19/12/23 21:42	En cours de création	
19/12/23 21:43	En préparation	Catherine DELLES
21/12/23 09:38	Reçu	Martine HOLTZINGER
21/12/23 09:39	En cours de transmission	
21/12/23 09:42	Transmis en Préfecture	
21/12/23 09:47	Accusé de réception reçu	